

Le cas échéant :

- ☐ Une autorisation préalable de mise en location
- ☐ Les références aux loyers habituellement constatés dans le voisinage pour des logements comparables
- ☐ Le règlement intérieur de l'immeuble
- ☐ Un extrait du règlement concernant la destination de l'immeuble, la jouissance et l'usage des parties privatives et communes, et précisant la quote-part afférente au lot loué dans chacune des catégories de charges

